



DIALOGUE TRANSATLANTIQUE CANADA-EUROPE: À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS TRANSNATIONALES À DES PROBLÈMES DU 21^{IÈME} SIÈCLE.

<http://www.carleton.ca/europecluster>

Document d'information, du 10 mars 2009

Le modèle social du Québec: un cas d'européanisation en dehors de l'Europe?

**Denis Saint-Martin,
Directeur, Centre d'excellence sur l'Union européenne,
Université de Montréal/McGill University***

Dire que le Québec représente le vingt-huitième membre de l'Union européenne (UE) constituerait à coup sûr une exagération et une vue de l'esprit qui n'a rien à voir avec la réalité formelle des lois et des institutions. C'est plus parce qu'il n'est pas un État souverain que le Québec ne peut joindre l'UE qu'en raison de considérations géographiques, car comme le montre le débat entourant l'accession de la Turquie, l'UE est une «communauté imaginée» qui se définit autant par les intérêts économiques et politiques que par le simple espace territorial. Après tout, la géographie est dans une large mesure politiquement déterminée.

Quelques données

C'est d'abord et avant tout sur le plan de l'interventionnisme de son gouvernement, de sa gouvernance économique de type «néocorporatiste» (Montpetit, 2003), de ses politiques sociales – surtout familiales - et des relations entre l'État et les acteurs organisés de la société civile que le Québec se rapproche des pratiques européennes. De toutes les provinces canadiennes, c'est aussi le Québec qui commerce le plus avec l'Europe. L'UE constitue actuellement le deuxième partenaire commercial international du Québec. En 2006, le Québec exportait vers l'Union européenne un total de 8 milliards de dollars de marchandises (près de 11% des exportations totales). Pour la même année, le Québec importait de l'Europe pour près de 20 milliards de dollars de marchandises (25% des importations totales).

* Les opinions exprimées par l'auteur de ce document sont à titre personnel et n'engagent d'aucune façon la responsabilité de l'institution avec laquelle il est associé.

Le Québec se distingue également des autres provinces par l'importance relative de ses dépenses publiques vouées au financement des services sociaux. Par exemple, en 2007 les dépenses publiques provinciales et locales représentaient 32 % du PIB au Québec, contre 23 % en Ontario et seulement 15 % en Alberta. Sur la base d'une analyse de données quantitatives, Bernard et Saint-Arnaud concluent que l'État-providence québécois, bien qu'à dominante libérale comme dans les autres provinces canadiennes, est celui qui ressemble le plus aux régimes sociaux-démocrates européens (2004).

Dans le domaine économique, le Québec se démarque du reste du Canada et de ses voisins américains en raison du poids plus important qu'y ont les syndicats et de la capacité du patronat de s'exprimer d'une seule voix. Les acteurs sociaux issus du milieu coopératif et de l'économie sociale y sont aussi mieux organisés.

De par sa forte intégration dans l'espace nord-américain de libre-échange, la politique économique du Québec constitue, sur le plan économique, une sorte « d'hybride » entre ce que Hall et Soskyce (2001) appellent le modèle pluraliste et libéral, dominant partout en Amérique du nord, et le modèle de concertation ou de coordination dans lequel les acteurs patronaux, syndicaux et étatiques entretiennent des relations plus fortement institutionnalisées dans la gouvernance des politiques économiques et industrielles. Comme le notent les auteurs d'une étude récente sur le sujet, « Loin de remettre en cause les fondements de l'économie de marché, ce modèle aurait des caractéristiques communes avec des pays d'Europe continentale, tels que l'Allemagne ou l'Autriche, notamment en raison du rôle de coordination et d'accompagnement que joue l'État dans les relations entre l'économie et la société» (Rigaud et al, 2008: 19).

L'eupéanisation comme stratégie politique de différenciation

C'est moins par le prisme du droit et des traités que par le concept plus sociologique «d'eupéanisation» que l'on peut mettre en relief le caractère européen des pratiques de gouvernance québécoise. L'eupéanisation réfère au processus politique, cognitif et identitaire par lequel le développement de l'Union européenne, de ses institutions, de ses règles et de ses normes influencent l'orientation des politiques nationales, régionales ou locales (Olson, 2001).

L'eupéanisation est un processus en grande partie «*top-down*» découlant de l'obligation des États-membres à se soumettre aux politiques et directives de l'UE. Dans le cas qui nous concerne, on parle plutôt d'une stratégie délibérée des élites visant à consolider sur le plan des politiques publiques et des institutions le caractère distinctif du Québec sur le continent nord-américain. Car il ne faut pas l'oublier, la politique sociale, l'État-providence et les pratiques de gouvernance sont des forgers d'identité. Être Québécois, comme être Danois ou Suédois, ce n'est pas simplement une question de langue et d'histoire. C'est aussi une question de citoyenneté et d'appartenance à une société qui, via ses politiques publiques, cherche à trouver un meilleur équilibre entre les valeurs de croissance économique et de justice sociale.

Depuis les années 2000, le Québec s'eupéanise particulièrement dans le domaine des politiques familiales et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. On pense ici au

réseau public et universel de services éducatifs à la petite enfance mais aussi au nouveau régime d'assurance parentale et à la réforme des allocations familiales (Dufour, 2007; Jenson, 2002). Il en est de même pour la Loi 122 sur la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale que l'on a comparé au processus de Lisbonne et à la «méthode ouverte de coordination», et à propos de laquelle on a écrit qu'elle amenait «le Québec à se démarquer par rapport à ses voisins immédiats, pour se rapprocher plutôt des préoccupations sociales propres aux pays européens» (Noël, 2003: 3).

La relation historique et privilégiée du Québec à la France sert également de vecteur de l'europanisation des politiques publiques et de la gouvernance québécoises. Récemment, alors qu'il assumait la présidence rotative de l'UE, le président Sarkozy et le gouvernement du Québec ont conclu une entente sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Via cette entente, le Québec s'europanise plus directement et plus concrètement, puisqu'en matière de mobilité et de qualifications professionnelles, la France est elle-même soumise à la régulation européenne qui désormais s'applique aussi aux politiques québécoises. Cette entente revêt un caractère novateur et constitue une première entre l'Europe et l'Amérique. Elle vient en appui aux travaux visant la négociation d'un partenariat économique entre l'Union européenne et le Canada - un projet largement mis à l'agenda politique par le Québec.

Conclusion

De plus en plus au Québec, l'europanisation semble devenir une sorte de «troisième voie» entre un fédéralisme impossible à renouveler et une souveraineté tout aussi difficile à réaliser. Autrement dit, depuis les 20 dernières années, plus le fédéralisme canadien se durcit face aux revendications autonomistes du Québec, et plus l'intégration économique nord américaine progresse, plus les leaders politiques québécois - tant fédéralistes que souverainistes - s'inspirent activement des politiques européennes pour affirmer la différence et l'autonomie relative de leur société par rapport au reste du Canada et aux États-Unis.

Références

BERNARD, Paul et Sébastien SAINT-ARNAUD (2004). « Du pareil au même? La position des quatre principales provinces canadiennes dans l'univers des régimes providentiels », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 19, No 2, pp.209-239.

DUFOUR, Pascale (2007). « Le Québec et le Canada dans l'ensemble nord-américain », *Informations sociales*, No.143, pp.32-33.

JENSON, Jane (2002). « Against the Tide. Childcare in Quebec », dans Rianne Mahon et Michel Sonya (dir.). *Child Care and Welfare State Restructuring*. New York: Routledge.

HALL, Peter A. et David SOSKICE (dir.) (2001). *Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press.

MONTPETIT, Éric (2003). « Les réseaux néocorporatistes québécois à l'épreuve du fédéralisme canadien et de l'internationalisation », dans Alain-G. Gagnon (dir.), *Québec : État et société*, tome 2, Montréal, Québec/Amérique, p. 191-207

NOËL, Alain (2003). Une loi contre la pauvreté: la nouvelle approche québécoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

www.criteres.umontreal.ca/documents/cahiercpds03-01.pdf

RIGAUD, Benoit et al. (2008). *La politique économique québécoise entre libéralisme et coordination*. ÉNAP: Observatoire de l'Administration publique.

<http://netedit.enap.ca/etatquebécois/fr/index.aspx?sortcode=1.0.11>

OLSON, Johan (2001). « The Many Faces of Europeanization », *ARENA Working Papers*, WP 01/2.